

Colloque « 30 ans du CAH » Mardi 14 juin 2022

Discours de conclusion

Philippe Pelletier, Président du Plan Bâtiment Durable

« Quand on est dans une fête de famille comme aujourd'hui et que l'on célèbre un anniversaire, il arrive qu'à la fin de la soirée on danse. Je vais vous proposer, de manière très raisonnable, une valse à quatre temps qui va, en somme, rythmer le compagnonnage d'un quart de siècle que j'ai eu avec le Club de l'Amélioration de l'Habitat.

Premier temps de la valse, je viens d'être nommé Président de l'Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat. On est en 1998 et j'entends prononcer de temps en temps dans les locaux de l'Agence le nom du Club de l'Amélioration de l'Habitat. Mais on le prononce à bas mot, comme s'il y avait quelque chose qui n'allait pas bien. Alors je finis par comprendre ce qui se passe.

L'Agence à ce moment-là c'est, peu ou prou, une administration dans lequel sa direction générale est soumise à une stricte obligation de réserve ; nous sommes à l'époque très administrée, où l'Agence distribue des aides à des pétitionnaires de subventions. Quelques années plus tard, la notion de service et le vocable : client apparaîtront, mais il faudra un petit peu de temps pour qu'ils cheminent.

A ce moment-là, un besoin évident s'est imposé à nous : disposer de ce que l'Agence ne permet pas, c'est-à-dire d'un lieu où on peut observer le marché, prendre des positions, émettre des idées, décrire des évolutions... c'est ce que fait le Club, et l'Agence en a tiré largement le fruit usage, mais de façon feutrée parce qu'il ne faut pas trop dire qu'on est derrière cette organisation qui, en somme, porte les mêmes idées. Et j'apprendrais alors que notre ami Eric Lagandré, dont l'importance n'est plus à démontrer, passe alors une certaine partie de son temps à aider le CAH à se développer.

Je sens des gens un peu inquiets qui me racontent cela et je les rassure en leur disant que cela me paraît une très bonne idée, que le CAH est nécessaire à l'Agence et que le fait qu'Eric aide au développement du Club est une très bonne action. On sent le climat se détendre parce que je ne viens pas en arrivant, remettre en cause une organisation qui s'est nouée dans le bon sens.

Deuxième temps de la valse, on est en 2006, voilà huit ans que je suis Président de l'ANAH ; je pense alors que l'amélioration de l'habitat est un sujet trop court pour l'Agence, au regard des sujets de société qu'il nous faut porter... Et donc on opère, à ce moment-là, le changement de la dénomination de l'Agence qui devient l'Agence Nationale de l'Habitat, appelée à porter les politiques publiques sur le parc privé. Spécialement l'Agence développe alors le conventionnement sans travaux, qui a pas mal prospéré depuis, c'est à dire la possibilité de reconnaître qu'un bailleur s'engage dans des loyers bas en dessous du marché en contrepartie d'avantages que le conventionnement lui offre, mais sans qu'il y ait besoin d'améliorer l'habitat, sans qu'il y ait besoin de travaux. C'est à ce moment-là où l'Agence prend un peu de distance avec le Club qui se trouve être de facto l'acteur fort de l'amélioration de l'habitat.

Troisième temps de la valse, c'est l'aventure du Grenelle dans laquelle à la fois je quitte la présidence de l'Agence, chargé par Jean-Louis Borloo d'animer cette organisation improbable qui s'appelle le Plan Bâtiment Durable où j'ai renoué une complicité remarquable avec le Club de l'Amélioration de l'Habitat.



Le Club de l'Amélioration de l'Habitat est un compagnon de route du Plan Bâtiment Durable, on peut probablement reconnaître à Maurice Manceau, parmi d'autres figures, la plus grande permanence au Bureau mensuel du Plan Bâtiment puisqu'il y est depuis le premier jour et n'a pas manqué une des séances mensuelles depuis 13 années. Nous exerçons un travail très étroit avec le Club, et je n'ai pas besoin d'expliquer combien son rôle est précieux pour conduire intelligemment l'action de rénovation énergétique des bâtiments.

Et puis, quatrième temps de la valse, on tourne, on tourne et on se dirige vers l'avenir : le sujet de la rénovation énergétique, qui reste un sujet majeur, n'est plus le sujet central ; il n'est plus le seul axe de développement de notre action sur le parc privé. On est véritablement recentré sur l'amélioration de l'habitat, au sens plein du terme, qui désigne à la fois l'adaptation du logement à l'autonomie, au handicap ou au vieillissement, l'accueil de familles à taille variable, de la famille monoparentale à la famille recomposée, l'immixtion de l'usage professionnel des lieux d'habitat, les besoins de biodiversité et de décarbonation, l'évolution des usages, bref un ensemble complexe et cohérent d'actions à réaliser globalement sur nos logements.

On observe que ce dernier temps de la valse va nous accompagner longtemps ; il va falloir tourner et tourner encore ensemble parce que on est là sur l'essentiel qui est, en somme, que notre société a compris que la construction, si nécessaire soit-elle, n'est plus l'alpha et l'oméga de l'habitat dans notre pays, que la rénovation, le recyclage de l'existant, le renouvellement urbain, le renouveau des centralités urbaines sont au centre de notre vie avec la prise en charge de toutes les dimensions sociétales que le Club de l'Amélioration de l'Habitat a identifié depuis bien longtemps ; la question démographique du vieillissement, la question sanitaire de l'accompagnement de la santé des occupants à domicile, la question environnementale qui déborde celle de l'énergie, la question de l'aménagement du territoire qui conduit à une reconquête de villes que l'on pensaient oubliées et qui revivent parce qu'on fait revivre leur centre-ville, ce sont là des sujets que le Club n'a pas cessé de porter. Il y a eu dans l'action publique des moments où on s'en est écarté, où d'autres priorités sont apparues mais je reconnais cette constance totale du Club à avoir porté ces sujets et à continuer à le faire. Ainsi, cet anniversaire conduit très simplement à dire qu'il n'est pas douteux que le Club a de beaux jours devant lui, qu'après Jacques et Jean-Pascal, il y aura d'autres Présidents et d'autres Délégués Généraux actifs du Club. C'est un bonheur de voir que de grandes entreprises -au premier rang Saint-Gobain- accompagnent des organisations comme le Club. Ce n'est pas une institution éphémère qui pendant quelques temps occupe l'espace médiatique et puis s'en va son tour achevé ; le Club est une institution solide, inscrite dans la durée, dont on a besoin pour accompagner les grandes transformations sociétales que l'habitat requiert,

Je souhaite donc un bon anniversaire au Club ! »